

RAPPORT ANNUEL 2015

HITECHPROS

Société anonyme au capital de 657 391,20 euros

Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge

440 280 162 RCS Nanterre



SOMMAIRE

- 1. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- 1.1 Rapport général sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- 1.2 Rapport spécial sur les conventions réglementées
- 2. COMPTES ANNUELS
- 2.1 Bilan
- 2.2 Comptes de Résultat
- 2.3 Annexes
- 3. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société anonyme au capital de 657 391.20 euros

Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle 92120 MONTROUGE 440 280 162 RCS Nanterre

Rapports du Commissaire aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2015

R.Z. AUDIT

17, rue Ferdinand Fabre 75015 PARIS

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SA HITECHPROS Exercice clos Le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société HITECHPROS S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- La justification de nos appréciations;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

SA HITECHPROS Exercice clos Le 31 décembre 2015

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 21 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes

R.Z. AUDIT

Denis ZAGO

Mandataire social

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L.225-40 Du code de commerce, nous avons été avisé(s) des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration

SA HITECHPROS Exercice clos le 31 décembre 2015

Conventions de gestion de trésorerie avec la société HTP MANAGER

Personnes concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR: Président du conseil d'administration de votre société et Président de la société HTP MANAGER.

Objet de la convention

Chaque partie s'engage à mettre à la disposition de l'autre ses excédents de trésorerie sous forme d'avances en compte courant rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles.

Cette convention ne prendra effet qu'en date du 15 février 2016.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• Conventions de prestations de services avec la société HITECHLIBERTY

Personnes concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR: Président du conseil d'administration de votre société et Gérant de la société HITECHLIBERTY.

Objet de la convention

Votre société a mis des moyens administratifs à la disposition de la société HITECHLIBERTY dans le cadre de son fonctionnement courant : mise à disposition de personnel et domiciliation.

La rémunération perçue par votre société, au titre de cette prestation, s'est élevée à 2 400€ HT pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SA HITECHPROS Exercice clos le 31 décembre 2015

Convention de services avec AMBC INVEST

Personne concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR: Président du conseil d'administration de votre société et Président d'AMBC INVEST.

Objet de la convention

Votre conseil d'administration, en date du 29 août 2012, a autorisé une convention de services entre votre société et la société AMBC INVEST. Au travers de cette convention, AMBC s'engage à :

Définir les orientations stratégiques de la politique commerciale et marketing de votre société;

Définir la politique financière de votre société et l'optimisation de sa gestion ;

Définir la politique de développement, de pérennisation et de fidélisation des grands comptes clients de votre société.

La charge de l'exercice, au titre de cette convention, s'élève à 358 000 euros HT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Fait à Paris, le 21 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes

R.Z. AUDIT

Denis ZAGO

Mandataire social

Comptes annuels

SA HITECHPROS

15/17 Bd du Général de Gaulle

92120 MONTROUGE

Exercice clos le : 31 décembre 2015

APE: 5829C SIRET: 44028016200023



DBF AUDIT
13 PASSAGE DARTOIS BIDOT

Fax:0148839677

Tél:0148830041

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

BILAN - ACTIF

1046302 - SA HITECHPROS

ACTIE	Va	leurs au 31/1	2/15	% de	Valeurs au	% de
ACTIF	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif	31/12/14	l'actif
Capital souscrit non appelé ACTIF IMMOBILISÉ Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	38 283,83 217 155,00	36 045,97	2 237,86 217 155,00	2,34	726,38 217 155,00	
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations tech., matériel & outillages Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	386 198,63	296 227,65	89 970,98	0,96	110 863,58	1,46
Immobilisations financières (2) Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts	126 200,00		126 200,00	1,75	126 200,00	2,22
Autres immobilisations financières	37 321,05		37 321,05		42 644,88	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	805 158,51	332 273,62	472 884,89	5,05	497 589,84	6,54
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Matières premières et autres appro En-cours de production (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances				41,60		40,94
Clients (3) Clients douteux, litigieux (3) Clients factures à établir (3) Autres créances (3) Capital souscrit - appelé non versé	3 323 317,47 602 952,23	33 005,00	3 323 317,47 -33 005,00 602 952,23	ŕ	2 564 297,82 27 659,83 525 483,06	
Valeurs mobilières de placement Actions propres Autres titres	3 157 710,17	10 325,43	3 147 384,74	33,63	2 053 977,02	26,98
Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	1 794 679,14 49 536,24		1 794 679,14 49 536,24	19,18 0,53	1 859 256,60 85 687,64	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 928 195,25	43 330,43	8 884 864,82	94,95	7 116 361,97	93,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des emprunts Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	9 733 353,76	375 604,05	9 357 749,71	100	7 613 951,81	100

⁽¹⁾ Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

1046302 - SA HITECHPROS

PASSIF	Valeurs au 31/12/15	% du passif	Valeurs au 31/12/14	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 657 391,20) Primes d'émission, de fusion, d'apport Écarts de réévaluation Écart d'équivalence	657 391,20 1 070 722,20	7,03 11,44	657 391,20 1 070 722,20	8,63 14,06
Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées	73 043,44	0,78	73 043,44	0,96
Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) SITUATION NETTE Subventions d'investissement Provisions réglementées	358 307,31 1 402 650,57 3 562 114,72		350 372,26 1 076 195,75 3 227 724,85	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 562 114,72	38,07	3 227 724,85	42,39
AUTRES FONDS PROPRES Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS Provisions pour risques Provisions pour charges	235 051,00		177 451,00	
TOTAL PROVISIONS	235 051,00	2,51	177 451,00	2,33
DETTES (1) Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3)	938 475,48	10,03	131 004,31 1 527,00	1,72 0,02
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs Fournisseurs, factures non parvenues Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	2 945 255,65 384 772,43 982 383,43	4,11	2 705 599,95 319 489,61 813 234,09	35,53 4,20 10,68
Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	102 330,00 207 367,00	1,09 2,22	54 000,00 183 921,00	0,71 2,42
TOTAL DETTES Écarts de conversion passif	5 560 583,99	59,42	4 208 775,96	55,28
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	9 357 749,71	100	7 613 951,81	100
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont conçours bançaires courants et soldes créditeurs de banques	824 506,16 4 736 077,83	100	101 615,00 4 107 161,00	100

⁽¹⁾ Dont à pius a un an
(2) Dont è moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1046302 - SA HITECHPROS

	Valeur au		Valeur au		Variation	
	31/12/15	% CA	31/12/14	% CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
ventes de marenanaises						
Production vendue (biens et services)	16 694 023,54	100,00	13 119 086,00	100,00	3 574 937,54	27,25
dont à l'exportation : 191 693,78		1,15		0,55		
Montant net du chiffre d'affaires	16 694 023,54	100,00	13 119 086,00	100,00	3 574 937,54	27,25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 083,33	0,01	-1 083,33	-100,00
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	29 512,15	0,18	34 969,00	0,27	-5 456,85	-15,60
Autres produits	10 766,55	0,06	54 084,98	0,41	-43 318,43	-80,09
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	16 734 302,24	100,24	13 209 223,31	100,69	3 525 078,93	26,69
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	12 795 353,64	76,65	9 628 240,63	73,39	3 167 113,01	32,89
Impôts, taxes et versements assimilés	138 457,04	0,83	141 007,34	1,07	-2 550,30	-1,81
Salaires et traitements	1 134 498,88	6,80	1 262 141,57	9,62	-127 642,69	-10,11
Charges sociales	462 585,72	2,77	485 026,86	3,70	-22 441,14	-4,63
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	43 526,19	0,26	59 369,06	0,45	-15 842,87	-26,69
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	33 005,00	0,20			33 005,00	
Dotations aux provisions	57 600,00	0,35			57 600,00	
Autres charges	105,78		5 216,68	0,04	-5 110,90	-97,97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	14 665 132,25	87,85	11 581 002,14	88,28	3 084 130,11	26,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 069 169,99	12,39	1 628 221,17	12,41	440 948,82	27,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1046302 - SA HITECHPROS

	Valeur au	% CA	Valeur au	% CA	Variation	0/
	31/12/15		31/12/14		en valeur	en %
Produits financiers De participation (3) D'autres valeurs mob. créances d'actif immo.(3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur prov., dépréciations, transferts Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	34 225,20	0,21	73 843,92	0,56	-39 618,72	-53,65
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	34 225,20	0,21	73 843,92	0,56	-39 618,72	-53,65
Charges financières Dot. amortissements, dépréc., prov. Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges sur cession de valeurs mobilières de placement	10 325,43 9 319,91	0,06 0,06	3 908,97	0,03	10 325,43 5 410,94	138,42
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	19 645,34	0,12	3 908,97	0,03	15 736,37	402,57
RÉSULTAT FINANCIER	14 579,86	0,09	69 934,95	0,53	-55 355,09	-79,15
RÉSULTAT COURANT avant impôts	2 083 749,85	12,48	1 698 156,12	12,94	385 593,73	22,71
Produits exceptionnels Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréc., transfert de charges	73 700,00	0,44	190 000,00	1,14	-116 300,00	-61,21
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	73 700,00	0,44	190 000,00	1,45	-116 300,00	-61,21
Charges exceptionnelles Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dot. amortissements, dépréc., prov.	1 018,75 30 051,13 2 459,40	0,01 0,18 0,01	529,00 241 456,37	1,84	489,75 -211 405,24 2 459,40	92,58 -87,55
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 529,28	0,20	241 985,37	1,84	-208 456,09	-86,14
RESULTAT EXCEPTIONNEL	40 170,72	0,24	-51 985,37	-0,40	92 156,09	177,27
Participation des salariés aux résultats Impôt sur les bénéfices	721 270,00	4,32	569 975,00	4,34	151 295,00	26,54
TOTAL DES PRODUITS	16 842 227,44	100,89	13 473 067,23	102,70	3 369 160,21	25,01
TOTAL DES CHARGES	15 439 576,87	92,49	12 396 871,48	94,49	3 042 705,39	24,54
Bénéfice ou Perte	1 402 650,57	8,40	1 076 195,75	8,20	326 454,82	30,33

⁽³⁾ Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

SOMMAIRE

	Int	formations	
Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Non prod	luites
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			.
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA.
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES,			
VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015 dont le total est de 9 357 749,71 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 402 650,57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/03/2016.

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

- . Fonds de commerce : Il est inscrit à l'actif du bilan pour sa valeur d'acquisition.
- . <u>Logiciels</u> : ils sont amortis linéairement sur 1 an à l'exception du site internet amorti sur 5 ans.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions 10 ans en linéaire

- Matériel informatique 2 en linéaire ou 3 ans en dégressif

- Mobilier de bureau 5 ans en linéaire

- Matériel de transport 4 ou 5 ans en linéaire

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Les immobilisations acquises lors de la fusion ont été transcrites aux valeurs nettes comptables et les plans d'amortissements poursuivis.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire s'apprécie en fonction de la situation nette de la filiale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées pour leur valeur de souscription. Une provision est constatée si nécessaire pour réajuster le prix d'acquisition à leur valeur à la clôture.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour litiges prud'homaux et commerciaux sont déterminées à partir des recommandations émanant des conseils en charge de ces dossiers et de l'appréciation du risque par le management. Une provision est constatée lorsqu'une sortie de ressources est prévisible mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Evènements postérieurs

Aucun

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial de 217 155 € provient du rachat du fonds de commerce Hitechpros le 1^{er} Janvier 2002 à la société Businesslink (dénommée Hitechpros Staffing depuis le 15/04/05). Cette acquisition s'est accompagnée du transfert de 11 salariés entre les deux structures.

Etant donné les perspectives économiques de l'activité abonnements aux sites de Hitechpros, il n'y a pas lieu de constituer de provision pour déprécier ce fonds de commerce.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
BUSINESSLINK	217 155			217 155
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	217 155			217 155

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

	ADRE A	IMMODII ICATIONIC		V. brute des immob.	Augmei	ntations
	ADKE A	IMMOBILISATIONS		début d' exercice	suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établis	sement, de recherche et de développement				
INCO	Autres postes	d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	251 430		4 009
	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.				
LES	Installations to	chniques, matériel & outillage indust.				
CORPORELLES		Instal. géné., agencts & aménagts divers		171 211		7 545
RPO	Autres immos	Matériel de transport		46 846		30 051
00	corporelles	Matériel de bureau & info., mobilier		197 068		15 051
		Emballages récupérables & divers				
		ns corporelles en cours				
	Avances et acc	omptes				
			TOTAL III	415 125		52 647
	Participations	évaluées par mise en équivalence				
RES	Autres particij	pations		126 200		
CIE	Autres titres in	nmobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres	immobilisations financières		42 645		62
日日			TOTAL IV	168 845		62
·		TOTAL GENERAL (I + II	I + III + IV)	835 400		56 718

C	ADRE B	IMMOBILISATIONS	Dimin	utions	Valeur brute des	Réévaluation légal
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'étb	s, de recherche & de dével. TOTAL I				
INCC	Autres pos	tes d'immob. incorporelles TOTAL II			255 439	
	Terrains					
		Sur sol propre				
	Construction	ons Sur sol d'autrui				
S3		Ins. gal. agen. amé. cons				
ELLE	Inst.tech.,	mat. outillage indus.			150 554	
CORPORELLES	Autres imn	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport		51 223	178 756 25 674	
COR	corporelles	_		30 350	181 768	
	•	Emballages récup. div.				
		porelles en cours				
	Avances et	acomptes				
		TOTAL III		81 573	386 199	
	Part. évalu	ées par mise en equivalence				
ERES	Autres par	ticipations			126 200	
NCII	Autres titre	es immobilisés				
FINANCIERES	Prêts & au	tres immob. financières		5 386	37 321	
I		TOTAL IV		5 386	163 521	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		86 959	805 159	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES								
IMMOBIL AMORTIS	ISATIONS SABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établisses et de développes	ment, de recherche ment TOTAL								
Autres immobili	isations incorporelles TOTAL	33 549	2 497		36 046				
Terrains									
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.								
Inst. techniques	matériel et outil. industriels								
Autres immos corporelles Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers		100 194 26 289 177 779	17 438 9 328 16 722	21 172 30 350	117 632 14 445 164 151				
	TOTAL	304 262	43 488	51 522	296 228				
	TOTAL GENERAL	337 810	45 986	51 522	332 274				

CADRE B	VENTI	ATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilis	nations.		DOT	ATIONS			Mouv. net des		
amortiss		Différentiel de		lode	Amort. fiscal	Différentiel de	Mode	Amort. fisca	
amoruss		durée	dég	gressif	exceptionnel	durée	dégressif	exceptionn	el l'exercice
Frais d'établisse	ments								
	TOTAL								
Immob. incorpo									
	TOTAL								_
Terrains									
Sur sol prop									
Sur sol autr Inst. agenc.									
, e									
Inst. technique									
0	genc. am divers								
Mat. transpo									
Mat. bureau Emballages	mobilier								
Emballages 1									
-	TOTAL								
Frais d'acquisition participations	i de titres de								
1 1	L GÉNÉRAL								
Total général n	on ventilé					•		•	•
CADRE C	AFFECTANT LES	TS DE L'EXERCION CHARGES REPA EURS EXERCICES	RTIES		ant net au e l'exercice	Augmentations		le l'exercice tissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations						_			

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risque qui s'élevait au 31/12/2014 à 177 451€concernait un litige prud'homal ainsi qu'un litige commercial avec un sous-traitant. Nous n'avons pas eu d'informations complémentaires justifiant la modification de cette provision. Une dotation complémentaire a été passée au cours de l'exercice concernant un nouveau risque avec un salarié.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Prov. fiscales implantat. étranger avant 01/01/92 Prov. fiscales implantat. étranger après 01/01/92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immobilisations Prov. pour gros entretien et grandes réparations Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer Autres provisions pour risques et charges	177 451	57 600		235 051
	TOTAL II	177 451	57 600		235 051
Provisions pour dépréciation	- incorporelles - corporelles - corporelles - Titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobs financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation		33 005 10 325		33 005 10 325
	TOTAL III		43 330		43 330
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	177 451	100 930		278 381
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		90 605 10 325		
Titre	mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clô	oture de l'exercice cal	culée		

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La SARL Hitechliberty a été créée le 1er Novembre 2005. Cette société dont l'activité est le portage salarial est filiale à 100% de Hitechpros. Les deux sociétés sont en intégration fiscale à compter du 1^{er} Janvier 2006. L'impôt sur les sociétés est réparti en fonction des résultats fiscaux individuels de chaque société.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
HITECHLIBERTY - 15 Bd du Général de Gaulle 92120 MONTRO	100 000	89 897	100,00	34 509
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		Í	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières		37 321		37 321	
ULANT	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices		3 323 317	3 323 317		
ACTIF CIRCULANT	Etat & autre coll. publique Groupe et as	ues	Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers	586 804 15 864	586 804 15 864	
	-		(dont créances rel. op. de pens. de titres)	284	284	
	Charges con			49 536	49 536	
TOTAUX		4 013 127	3 975 806	37 321		
Renvois (1)		- Prê - Rer	éances représentatives de titres prêtés ets accordés en cours d'exercice mboursements obtenus en cours d'exercice consentis aux associés (pers.physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

	Montant concern	Montant concernant les entreprises		
POSTES	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation		
Immobilisations financières				
Participations		100 000		
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Total des immobilisations		100 000		
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés		2 880		
Autres créances		15 864		
Capital souscrit appelé, non versé				
Total des créances		18 744		
Disponibilités				
Total des disponibilités				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		308 374		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Total des dettes		308 374		
Chiffre d'affaires		2 400		
Autres				
Autres achats et charges externes	358 000	1 115 026		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation est ultérieure à la clôture de l'exercice.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	49 536
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	49 536

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir en autres créances correspondents à des avoirs à recevoir pour 204€et à un remboursement à recevoir pour 80€

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	284
Disponibilités	9 494
TOTAL	9 778

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 643 478,00	0,40
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 643 478,00	0,40

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU I (Entreprises soumises à l'impôt sur	RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT les sociétés)	
Report à nouveau de l'exercice précédent		350 372
Résultat de l'exercice précédent		1 076 196
Prélèvements sur les réserves		
מ	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	1 426 568
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		1 068 261
Autres répartitions		
Report à nouveau		358 307
	TOTAL DES AFFECTATIONS	1 426 568

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	657 391			657 391
Primes liées au capital social	1 070 722			1 070 722
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	73 043			73 043
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	350 372	7 935		358 307
Résultat de l'exercice	1 076 196	1 402 651	1 076 196	1 402 651
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 227 725	1 410 586	1 076 196	3 562 115

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans	
Empr	runts obligataires	convertibles (1)				
Autre	es emprunts oblig	ataires (1)				
Empr	runts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs	de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	938 475	228 110	710 366	
Empr	runts & dettes fin	ancières divers (1) (2)				
Four	nisseurs & compt	es rattachés	3 330 028	3 330 028		
Perso	onnel & comptes	rattachés	55 453	55 453		
Sécui	rité sociale & aut	res organismes sociaux	109 377	109 377		
Etat &	& Impôts s	ur les bénéfices	143 901	143 901		
autre	s Taxe sur	· la valeur ajoutée	643 505	643 505		
collec	ctiv. Obligation	ons cautionnées				
publi	ques Autres in	mpôts, taxes & assimilés	30 148	30 148		
Dette	s sur immobilisat	tions & cptes rattachés				
	pe & associés (2)					
Autre	es dettes (dt det. r	rel. opér. de titr.)	102 330	102 330		
	•	es titres empruntés				
Produ	uits constatés d'av	ance	207 367	207 367		
	TOTAUX		5 560 584	4 850 218	710 366	
(1)	Emprunts sousc	rits en cours d'exercice	1 000 000			
vois	Emprunts rembo	oursés en cours d'exercice	192 778			
Renvois (5)	Montant divers	emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Ils représentent la part des abonnements ou de prestations facturée relative à une période postérieure au 31/12/2015.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	207 367
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	207 367

CHARGES À PAYER

Les charges à payer en autres dettes se décomposent de la manière suivante :

- avoirs à établir : 102 330€

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	419
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	384 772
Dettes fiscales et sociales	107 782
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	102 330
TOTAL DES CHARGES À PAYER	595 303

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2015, le CICE s'élève à 23 340 €

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas significatif et n'a fait l'objet d'aucune provision.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	500					500
TOTAL (1)	500					500
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	500					500

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	23 000	22 650
Total	23 000	22 650

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée conformément à l'article R 123-198-1° du code de commerce.

LES EFFECTIFS

	31/12/2015	31/12/2014
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	9,00	9,12
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	9,72	10,43
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Chiffre d'affaires	16 502 254	191 769	16 694 024
Chiffre d'affaires	16 502 254	191 769	16 694 024

Le chiffre d'affaires est reconnu hors taxes et après déduction des rabais, ristournes et remises accordées. Prestations d'assistance technique sous-traitées : les prestations sont facturées en fin de mois en fonction du rapport d'activité indiquant le nombre de jours effectués par le sous-traitant.

Ce rapport d'activité est signé par l'intervenant et le client. Un recoupement avec le nombre de jours facturés par le sous-traitant est effectué mensuellement.

Abonnements au site internet : les abonnements sont facturés et payables en début de la période d'abonnement. Ce chiffre d'affaires n'intègre que la quote-part correspondant à l'exercice. La part des abonnements postérieure à la clôture est enregistrée en « produits constatés d'avance ».

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 069 170	2 108 219	702 680	1 366 490
RÉSULTAT FINANCIER	14 580	14 580	4 860	9 720
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	40 171	41 190	13 730	26 441
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				

HITECHPROS

Société anonyme au capital de 657 391,20 euros Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge 440 280 162 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 AVRIL 2016 SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués, conformément à la loi et aux statuts, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et du Conseil d'administration et présentation par le Conseil des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2015 Fixation du dividende,
- Examen des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce;
- Approbation d'une convention de gestion de trésorerie entre la Société et la société HTP MANAGER,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Nous vous rappelons que le présent rapport, le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe ont été tenus à votre disposition dans les conditions de forme et de délais prévues par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 (Article L.232-6 du Code de Commerce)

1.1.1 Evolution de l'activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Nous vous rappelons que le business model de la Société s'organise autour de deux activités :

- a) Les abonnements au site, et
- b) L'intermédiation du service Staffing.
- a) Le service abonnement, <u>www.hitechpros.com</u>, met en relation les acteurs du secteur informatique: Directions des Systèmes d'Information (DSI), Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII), les Centres de Formation, les Informaticiens Indépendants et les Editeurs de Logiciels. Les sociétés abonnées peuvent se connecter sur le site pour consulter les annonces et déposer leurs propositions et demandes.
 - Cette activité représente 13% du chiffre d'affaires.
- b) Le service Staffing permet aux directeurs des systèmes d'information de trouver des ressources intellectuelles pour leurs besoins en prestation informatique. Les consultants Staffing présélectionnent les candidats pour présenter les meilleurs au client final. Cette activité représente 87 % du chiffre d'affaires.

Chacune de ces activités puise sa solidité et sa légitimité dans l'autre. En effet, une augmentation du nombre d'acteurs ayant accès à la Bourse des Inter-Contrats a pour conséquence une meilleure réactivité et efficacité du service Hitechpros Staffing. De la même manière, une augmentation du nombre d'appels d'offres des directions informatiques est favorable aux SSII membres en recherche d'affaires nouvelles.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 16 694 023,54 € contre 13 119 086 € au titre de l'exercice précédent, soit une forte hausse de 27,25 %.

Le service 'Staffing', impacté en 2013 par un contexte économique difficile, a su retrouver dès 2014 une forte croissance grâce au dynamisme et aux efforts de l'équipe commerciale. Cette dynamique de forte croissance -purement organique - s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015. Son chiffre d'affaires est ainsi en croissance de près de 30% par rapport à l'exercice 2014 grâce aux clients existants et à l'ouverture de nouveaux comptes, qui permettent à la Société d'étendre sa part de marché.

Le site internet, l'activité d'origine de HITECHPROS qui fonctionne par un système d'abonnements au site internet, reste solide et stable sur 2015 par rapport à l'année 2014. L'explosion en 2013 et 2014 des opérations de cessions-acquisitions des acteurs du marché informatique s'est poursuivie sur l'exercice 2015 qui a vu se multiplier les transactions pour les SSII de toutes tailles. Rappelons que cette offre, à destination des acteurs fournisseurs de prestations intellectuelles informatiques (SSII, Informaticiens Indépendants, Centres de Formation, Editeurs de Logiciels) leur permet notamment de développer leur business et d'optimiser leur taux d'inter-contrats.

HITECHPROS exerce son activité sur le marché des logiciels et services informatiques estimé à près de 50 milliards d'euros par le Syntec.

1.1.2 Progrès réalisés – difficultés rencontrées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015

Durant l'exercice 2015, la Société a continué sa démarche commerciale active en présentant ses services et les avantages de son fonctionnement à de nouveaux clients et en étendant son activité, chez les clients existants, sur l'ensemble des départements informatiques. Ces efforts ont été récompensés par le maintien d'une croissance forte du chiffre d'affaires.

1.1.3 Autres événements importants survenus au cours de l'exercice 2015

Opération sur le Capital :

Aucune opération sur le capital de la Société n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Direction générale et composition du conseil d'administration :

Le Conseil d'administration en date du 27 février 2015 a pris acte de la démission de Monsieur Patrice DEYGLUN en qualité d'administrateur à compter de cette date et a procédé à la cooptation d'un nouvel administrateur indépendant en la personne de Monsieur Laurent DERRIANO.

Cette nomination a été ratifiée par l'Assemblée générale ordinaire de la Société du 4 juin 2015.

1.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L225-100, alinéa 3 du Code de commerce, que la Société, étant donné son business model et le marché sur lequel elle intervient, n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers. Le ralentissement de l'économie et notamment du marché informatique constituent le principal risque auquel la Société doit faire face. La situation financière est particulièrement saine.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2015, le 1^{er}, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs ont représenté respectivement 3 %, 9 % et 17% des achats de sous-traitance.

La Société n'est pas dépendante d'un client ou d'un groupe de clients puisque sur l'exercice 2015, le 1^{er}, les 5 premiers et les 10 premiers clients ont représenté respectivement 10 %, 33 % et 46 % du chiffre d'affaires total.

1.3 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi (Articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce)

Aucun événement important survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi n'est à signaler.

1.4 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir (Articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce)

La comparaison par rapport à l'exercice 2014 montre une forte accélération de la croissance. De près de 14 % de croissance entre l'exercice 2013 et l'exercice 2014, la hausse est passée à plus de 27 % entre l'exercice 2014 et l'exercice 2015.

Ainsi, la Direction, qui s'était donné pour objectif pour 2015 de dépasser le chiffre d'affaires historique (14,5 millions d'euros en 2011) a largement réussi ce challenge.

Elle a également réussi à maintenir sa très bonne rentabilité opérationnelle en parallèle de cette forte hausse du chiffre d'affaires.

Au vu des éléments de ce début d'année et des perspectives envisagées, le chiffre d'affaires devrait continuer à croître en 2016. La Direction se montre par ailleurs tout à fait confiante quant au maintien, voire l'amélioration de la rentabilité.

1.5 Informations relatives au délai de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Date d'échéance	Au 31/12/2014	Au 31/12/2015
non parvenues	319 489,61 €	384 772,43 €
échues entre le 1 ^{er} et le 15 janvier suivant la clôture	1 293 297,14 €	1 005 086 €
échues entre le 16 et le 31 janvier suivant la clôture	684 382,32 €	830 682,62 €
échues entre le 1 ^{er} et le 28 février suivant la clôture	682 290,48 €	837 074,09 €
échues après le 1 ^{er} mars suivant la clôture	45 630,01 €	272 412,94 €

1.6 Informations financières et non financières

Conformément aux articles L225-100 alinéas 3 à 6 du Code commerce, nous devons vous présenter une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

A ce titre, nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport et notamment au paragraphe 2.2 ci-après.

1.7 Activités en matière de recherche et de développement (Articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce)

Néant.

1.8 Activités polluantes ou à risques (Article L.225-102-2 du Code de Commerce)

Néant.

II. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS 2015 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons maintenant d'examiner les comptes annuels retraçant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes qui sont soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes

de prudence et de sincérité, de telle sorte que l'énonciation des résultats vous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

2.1 Compte de résultat

La Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 16 694 023,54 euros contre 13 119 086 euros l'exercice précédent, représentant une augmentation de 27,25 %.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 16 734 302,24 euros contre 13 209 223,31 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 14 665 132,25 euros contre 11 581 002,14 euros l'exercice précédent.

L'effectif moyen s'est maintenu à 19 personnes entre 2014 et 2015.

Le résultat d'exploitation enregistre une très nette amélioration puisqu'il s'établit à 2 069 169,99 euros contre 1 628 221,17 euros l'exercice précédent, en hausse de 27 %.

Après prise en compte du résultat financier qui s'élève à 14 579,86 euros et du résultat exceptionnel de 40 170,72 euros, correspondant à des cessions d'actifs, et d'un impôt sur les sociétés de 721 270 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 402 650,57 euros en très forte progression de 30,33 % par rapport au bénéfice de 2014 qui s'établissait à 1 076 195,75 euros.

La société a atteint ses objectifs en matière de rentabilité puisque malgré la forte croissance, elle parvient à maintenir sa marge d'exploitation.

Celle-ci s'élève à 12,4 % du chiffre d'affaires.

La rentabilité nette se place donc à un très bon niveau de 8,4 % du chiffre d'affaires, contre 8,2% au titre de l'exercice précédent.

2.2 Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 219 392,86 euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 89 970,98 euros.

Le poste immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2015 à la somme de 163 521,05 euros. Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

Le total de l'actif immobilisé s'élève donc à la somme de 472 884,89 euros au 31 décembre 2015.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 8 884 864,82 euros comprenant des charges constatées d'avance pour 49 536,24 euros et une trésorerie de 4 942 063,88 euros, comprenant des valeurs mobilières de placement pour 3 147 384,74 € et des disponibilités pour 1 794 679,14 € (dont des intérêts courus à recevoir pour 9 493,88 euros).

Passif

Le capital social s'élève à 657 391,20 euros et la réserve légale est demeurée inchangée à 73 043,44 euros. Le montant du poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » est également resté inchangé à 1 070 722,20 euros au 31 décembre 2015.

Le compte de report à nouveau est créditeur à hauteur de 358 307,31 euros.

Avec un résultat positif de 1 402 650,57 euros, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 3 562 114,72 euros au 31 décembre 2015.

La provision pour risque est passée de 177 451 euros au 31 décembre 2014 à 235 051 euros au 31 décembre 2015.

Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste Dettes s'élève à la somme totale de 5 560 583,99 euros (contre 4 208 775,96 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunts bancaires pour :	938 475,48 €
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour :	3 330 028,08 €
- de dettes fiscales et sociales pour :	982 383,43 €
- de produits constatés d'avance pour :	207 367,00 €
- autres dettes pour :	102 330,00 €

Le total du bilan au 31 décembre 2015 ressort donc à la somme de 9 357 749,71 euros, contre 7 613 951,81 euros au 31 décembre 2014.

2.3 Montant des charges et dépenses non déductibles (articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts)

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous indiquons que le montant des dépenses ou charges non déductibles fiscalement en vertu de l'article 39-4 du Code Général des impôts s'élève à 64 202 euros.

2.4 Proposition d'affectation du résultat

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2015, le montant du capital s'élevait à 657 391,20 euros. Le montant de la réserve légale s'élève à 73 043,44 euros. En conséquence, cette dernière est intégralement dotée.

Le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 1 402 650,57 euros et le report à nouveau bénéficiaire s'élevant à 358 307,31 euros, il convient de constater que le bénéfice distribuable est de 1 760 957,88 euros.

Il vous est proposé de verser, à titre de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la somme de 0,75 euro par action, soit un montant global de 1 232 608,50 euros et d'affecter le solde, soit 170 042,07 euros au compte de report à nouveau qui passera après cette affectation de 358 307,31 euros à 528 349,38 euros.

Le versement de ce dividende serait réalisé entre le 12 avril 2016 et le 30 septembre 2016 au plus tard.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 329 506,22 euros pour un capital social de 657 391,20 euros.

2.5 Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions composant le capital	Dividende par action (euros)
31/12/2014	1 643 478	0,65 euro
31/12/2013	1 643 478	0,40 euro
31/12/2012	1 826 086	0,54 euro

2.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

III. CONVENTIONS

3.1 Conventions réglementées

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

3.2 Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale

En application des dispositions de l'ordonnance du 31 juillet 2014, nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice clos, aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs, l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre Société, et
- d'autre part, une filiale de la Société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

3.3 Projet de signature d'une convention de gestion de trésorerie

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce le Conseil d'administration de la Société qui s'est tenu le 15 février 2016 a approuvé un projet de convention de gestion de trésorerie à conclure avec la société HTP MANAGER, société par actions simplifiée au capital de 2 669 595 euros, dont le siège social est situé 15/17 boulevard général de Gaulle, 92120 Montrouge, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 513 000 448 RCS Nanterre.

Il est rappelé que la société HTP MANAGER détient 84,91% de la société HITECHPROS. En outre, le Président Directeur Général de la Société indique contrôler indirectement la société HTP MANAGER et en être le Président.

Aux termes de cette convention, chaque partie s'engagerait à mettre à la disposition de l'autre ses excédents de trésorerie sous forme d'avances en compte courant rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles.

Cette convention serait conclue dans la cadre de la gestion des excédents de trésorerie de HTP MANAGER et HITECHPROS. En conséquence, le montant des sommes mises à disposition ne saurait dépasser le montant desdits excédents.

Cette convention répondrait ainsi à un besoin de rationalisation et d'optimisation de la trésorerie du groupe puisqu'elle permettrait de compenser les positions emprunteuses et excédentaires de chacune des sociétés à des conditions plus avantageuses que celles proposées par le marché bancaire, notamment en ce qui concerne les garanties à donner.

Les sommes mises à disposition seraient rémunérées sur la base d'un taux d'intérêt correspondant à l'euribor 3 mois + 1% par an, la valeur de l'euribor 3 mois retenue étant celle de la mise à disposition des fonds.

Les intérêts seront calculés annuellement en date du 31 décembre de chaque année et payables dans les 8 mois suivant la fin de chaque exercice.

Cette convention serait signée pour une durée indéterminée, avec effet à compter du 15 février 2016. Chacune des sociétés pourra y mettre fin à tout moment moyennant un préavis de 3 mois.

Cette convention est constitutive d'une convention réglementée et a été transmise en tant que telle au Commissaire aux comptes de la Société qui en fera état dans le rapport sur les conventions réglementées à mettre à la disposition de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société appelée à approuver cette convention.

IV. ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

4.1 Direction générale de la Société

Nous vous rappelons que la Société est dirigée par Monsieur Ebrahim Sammour en qualité de Président Directeur Général depuis le 14 novembre 2014.

4.2 Mandat des administrateurs – Fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société

Nous vous rappelons que le Conseil d'administration de la Société est actuellement composé des administrateurs suivants dont les mandats arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à tenir en 2018, à l'exception de Thierry Marin dont le mandat arrive à échéance une année plus tard :

- Monsieur Ebrahim Sammour
- Monsieur Denis Piroard
- Monsieur Thierry Marin
- Monsieur Laurent Derriano

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés durant l'exercice écoulé :

Nom	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction exercée au sein de la Société	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Ebrahim Sammour	14/12/2007 en tant qu'administrateur et le 14/11/2014 en tant que Président directeur général	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017 Fin des fonctions de Directeur général délégué le 14/11/2014	Administrateur Directeur général délégué jusqu'au 14/11/2014 Nommé PDG à compter du 14/11/2014	 Président de HTP Manager Président de AMBC Invest Gérant de Immosens Co-gérant de Hitechliberty
Denis Piroard	23/10/2006	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur	Gérant de DPA
Patrice Deyglun	23/10/2006	Démission à compter du 27/02/2015	Administrateur	- PDG de Orence SA (Maroc) - Gérant SARL Pluridéveloppement (Luxembourg) - Gérant SARL Span (Luxembourg) - Administrateur Lellig Immo SA (Luxembourg) - Administrateur gérant SARL thelo (Luxembourg) - Administrateur Antium SA (Luxembourg)
Thierry Marin	06/06/2013	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2018	Administrateur	Gérant SCI La Malouine, Boulogne
Laurent Derriano	27/02/2015	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur	

4.3 Commissaire aux comptes

Nous vous précisons que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, nommés lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2014 pour une durée de six exercices, ne sont pas arrivés à expiration.

V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL, A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE

5.1 Composition du capital social

A la date des présentes et conformément à ce qui est exposé au paragraphe 1.1.3 ci-dessus, le capital social s'élève à 657 391,20 euros divisé en 1 643 478 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune et représentant au 4 juin 2015, un nombre total des droits de vote de 3 042 026 et de 3 042 020 à la date d'établissement du présent rapport.

5.2 Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L233-7 et L233-12 dudit code, nous vous indiquons ciaprès l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées.

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
HTP MANAGER*	1 395 537	84,91 %	91,7 %
(513 000 448 RCS Nanterre)			

^{*}dont le capital est détenu à 68 % par AMBC Invest (holding personnelle de Monsieur Sammour)

5.3 Autocontrôle

La Société ne détient plus aucune action en autocontrôle depuis la décision du Conseil d'administration en date du 28 février 2014.

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

6.1 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par la Société, y compris les sociétés étrangères

Conformément aux dispositions de l'article L233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la Société détient 100 % du capital de la société Hitechliberty (société à responsabilité limitée immatriculée sous le numéro 485 209 266 RCS Nanterre). Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 115 026,32 euros et un résultat de 34 508,72 euros.

Cette société ne détient aucune participation dans la Société.

Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prises de contrôle de telles Sociétés (articles L.223-6 et l.247-1 du code de commerce)

Néant.

VII. LISTE DES DELEGATIONS ET AUTORISATIONS CONFEREES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

VIII. PARTICIPATION DES SALARIES

8.1 Participation des salariés via un PEE

Au 31 décembre 2015, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, était de 0%.

8.2 Options de souscription/d'achat d'actions – Attribution gratuite d'actions

Néant – la Société ne dispose d'aucune autorisation en cours ; de plus, aucune option ou action issue d'une attribution gratuite n'est en circulation.

IX. PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L225-211 du code de commerce, nous vous indiquons cidessous les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de la Société au cours de l'exercice clos:

- la Société n'a pas, au cours de l'exercice 2015, procédé à des achats d'actions.

X. EVOLUTION DU TITRE – RISQUE DE VARIATION DE COURS

Depuis, le 1^{er} janvier 2015, 144 154 titres ont été échangés.

Le titre qui cotait 6,92 euros au début de l'exercice est passé à 10 euros en fin d'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 6,53 euros le 8 janvier 2015 et le cours le plus haut à 11,50 euros le 15 juillet 2015.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2015 ressortait à 16 434 780 euros.

XI. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.

Néant.

ANNEXE A : Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous fait apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Capital en fin d'exercice					
Capital social	730 434,40	730 434,40	730 434,40	657 391,20	657 391,20
Nombre d'actions ordinaires	1 826 086	1 826 086	1 826 086	1 643 478	1 643 478
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.) Réslt av. impôts, participation, dot° aux	14 493 321	12 963 787	11 521 332	13 119 086	16 694 023,54
amorts et prov	1 455 565	1 523 890	1 559 337	1 705 540	2 270 837
Impôts sur les bénéfices Réslt ap. impôts, participation, dot° aux	491 706	471 837	541 041	569 975	721 270
amorts et prov	897 260	824 553	1 007 763	1 076 196	1 402 650,57
Résultat par action					
Réslt après impôts, part°, avant dot° aux amorts et prov Réslt après impôts, part°, dot° aux amorts et	0,53	0,58	0,56	0,69	0,94
prov	0,49	0,45	0,55	0,65	0,85
Dividende attribué	0,73	0,54	0,40	0,65	0,75
Personnel					
Effectif moyen des salariés	18	19	19	19	19
Montant de la masse salariale	1 831 499	1 578 324	1 312 476	1 262 142	1 134 499

ANNEXE B : Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

Date de l'assemblée ayant conféré l'autorisation ou la délégation	Objet	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration
13 décembre 2013	Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat par la Société de ses propres actions	12 juin 2015	Cf paragraphe 1.1.3 du rapport relative à l'exercice clos le 31 décembre 2014
30 avril 2014	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés en vertu des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L3332-18 du Code du travail	30 juin 2016 (26 mois)	Néant